Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260629-D_2026_5_17-DE

Mairie de Pont-Aven

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_5_17

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

Objet : Manifestation musicale - Subvention auprès de l'association Consonances

L' an deux mille vingt six, le vendredi 05 juin à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 01 Juin 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame ROBIN Renée, Madame BLAYO Annick, Monsieur LE GAC Hervé, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Monsieur COLLE Gaël, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame DANJOU Maryse, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves, Madame COLINET Camille, Monsieur EVEN Marc, Madame DU PENHOAT Catherine, Monsieur KERAUDREN Olivier, Monsieur QUEVAL Benoît, Madame LE COZ Louise, Monsieur JARAUD Lucien, Monsieur GUERNALEC Christian

Pouvoirs :
Madame DIQUELOU GARSON Armelle a donné pouvoir à Madame ROBIN Renée
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Monsieur QUEVAL Benoît
Madame COUSIN Laurence a donné pouvoir à Monsieur EVEN Marc
Madame EVEN Martine a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Monsieur RIMBERT Ugo a donné pouvoir à Monsieur LE GAC Hervé

Absent(s) :

Excusé(s) : Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur THUARD Jean-Charles, Madame COUSIN Laurence, Madame EVEN Martine, Monsieur RIMBERT Ugo

Secrétaire de Séance : Madame Annick BLAYO

Finances / Vie associative / Rapporteur : M. Christian DAUTEL, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 2131-11 ;
Vu la délibération D_2026_2_6 du Conseil municipal du 02 mars 2026 relative au budget primitif 2026 de la commune ;
Vu l'examen en commission extra-communale « Culture » le 11 mai 2026 ;
Vu l'examen en commission communale « Finances, moyens généraux » le 26 mai 2026 ;

M. Le Maire rapporte que l'association « Consonances » a été créée à Trégunc en 2024 avec pour objectif d'offrir un temps de découverte et de partage autour de toutes les musiques, ainsi que compléter l'offre culturelle locale en proposant un festival. Il envisage que le festival « Consonances » soit accueilli à Pont-Aven le jeudi 20 août 2026 avec deux représentations musicales, d'abord à l'amphithéâtre du Pavillon, puis dans la nouvelle salle municipale.

De plus suite aux échanges en commissions communales, M. Le Maire propose l'attribution d'une subvention pour l'accueil du festival « Consonance », comme suit :

Association	Montant proposé
Consonances *Observation : sous condition d'organisation d'une date du Festival à Pont-Aven*	500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
Approuve le montant de subvention attribué à l'association pour l'accueil du festival

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260629-D_2026_5_17-DE

« Consonances »,

Autorise le versement de la subvention attribuée à l'association, selon le montant et les modalités précités,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget,

Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer tout document en application de la présente délibération.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Christian DAUTEL



Emis le 05/06/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le 29/06/2026